



A.D ENVIRONNEMENT

RAPPORT D'ÉTUDE

IMMOBILIERE EUROPEENE DES MOUSQUETAIRES

24 Rue Auguste Chabrière,
75015 PARIS

Version du 31/10/2019
Mise à jour le 07/02/2020

DOSSIER CAS PAR CAS – Annexe au CERFA n°14734*03

Projet : Création d'un magasin INTERMARCHE à FRANS (01)

SOMMAIRE

1. INTITULÉ DU PROJET	4
2. IDENTIFICATION DU MAÎTRE D'OUVRAGE	4
3. CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE :	4
4. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU PROJET	4
4.1. DESCRIPTION DU SITE	4
4.2. NATURE ET OBJECTIFS DU PROJET	7
5. SENSIBILITÉ ENVIRONNEMENTALE DE LA ZONE IMPLANTÉE ET IMPACTS DU PROJET	8
5.1. RESSOURCES	8
5.1.a. Ressource en eaux	8
5.1.b. Matériaux	11
5.2. MILIEUX NATUREL	11
5.2.a. Natura 2000	11
5.2.b. ZNIEFF	11
5.2.c. Arrêté de protection des biotopes	11
5.2.d. Zones humides	12
5.2.e. Sites classés, site inscrit	12
5.3. RISQUES	13
5.3.a. Risques industriels et technologique	13
Source : http://www.georisques.gouv.fr	13
5.3.b. Risques naturels	13
5.3.c. Risques sanitaires	14
5.4. NUISANCES	15
5.4.a. Liées aux trafics	15
5.4.b. Liées aux émissions sonores	15
5.4.c. Liées aux odeurs	15
5.4.d. Liées aux vibrations	15
5.4.e. Liées aux émissions lumineuses	15
5.5. Emissions	15
5.5.a. Qualité de l'air et rejets atmosphériques	15
5.5.b. Gestion des eaux pluviales	15
5.5.c. Effluent : gestion des eaux usées	15
5.5.d. Gestion des déchets	16
5.6. Patrimoine / Cadre de vie / Population	16
5.6.a. Patrimoine	16
5.6.b. Modifications des activités humaines / Usages du sol	16

5.6.c. Impacts cumulés des projets.....	16
6. MESURES ET CARACTÉRISTIQUES DU PROJET DESTINÉ À ÉVITER OU RÉDUIRE LES EFFETS NÉGATIFS NOTABLES.....	16
6.1. Mesures compensatoires concernant les eaux superficielles.....	17
6.2. Pollution accidentelle :	18
7. AUTO-ÉVALUATION	18
8. ANNEXES.....	19
8.1. ANNEXE 1 : Photographies historiques.....	20
8.2. ANNEXE 2 – Plan de Masse.....	27

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation du site sur fond cartographique de l'IGN 1/25 000ème	5
Figure 2 : Extrait du cadastre (Source : cadastre.gouv.fr)	6
Figure 3 : Présentation du site dans son environnement proche sur vue aérienne	7
Figure 4 : Localisation des cours d'eau présents à proximité de la zone d'étude (Source : Géoportail)	8
Tableau 1 : Etat des eaux superficielles.....	9
Tableau 2 : Etat des eaux souterraines.....	10
Tableau 3 : Caractéristiques des points d'eau aux abords du site.....	10
Figure 5 : Zone naturelles inventoriées autour du site (Source : Géoportail)	12
Tableau 4 : Etablissements BASIAS à proximité	13

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Etat des eaux superficielles.....	9
Tableau 2 : Etat des eaux souterraines.....	10
Tableau 3 : Caractéristiques des points d'eau aux abords du site.....	10
Tableau 4 : Etablissements BASIAS à proximité	13

1. INTITULÉ DU PROJET

Le projet concerne la création d'un ensemble commercial, comprenant une grande surface Intermarché, un bâtiment allant accueillir des magasins de service, un parking de 179 places plus 45 pour le personnel, une station-service et une station de lavage, sur la commune de FRANS (01).

2. IDENTIFICATION DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Le porteur du projet est une personne morale de l'Immobilier Européenne des Mousquetaires, dont le numéro de SIRET est 334 055 647 005 75.

3. CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE :

En amont du projet de création d'un ensemble commercial comportant un bâtiment commercial INTERMARCHE et un bâtiment allant accueillir des magasins de service, un parking de 179 places plus 45 pour le personnel, une station de lavage et une station-service sur la commune de FRANS, le Maître d'Ouvrage souhaite réaliser un état des lieux environnemental du site afin de mieux maîtriser les enjeux associés.

Selon ses caractéristiques, le site visé est soumis à une procédure cas par cas au titre de la nomenclature annexée à l'article R122-2 du Code de l'Environnement pour la rubrique 41 « Aire de stationnement ouverte au public de 50 unités et plus ».

Afin de répondre à cette demande de l'autorité environnementale et d'anticiper les éventuels enjeux environnementaux inhérents à ce projet, A.D Environnement a été sollicité pour réaliser un état des lieux environnemental global et le dossier d'examen au cas par cas.

La présente étude confronte les caractéristiques du projet avec les exigences réglementaires et la vulnérabilité environnementale des milieux susceptibles d'être impactés.

Ce rapport complète le Cerfa n°14734-03 sur les éléments suivants :

- Caractéristiques du site et du projet d'aménagement ;
- Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée ;
- Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine.

Cette étude est annexée au formulaire Cerfa n°14734-03 de demande d'examen au cas par cas.

4. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU PROJET

4.1. DESCRIPTION DU SITE

Le site d'implantation du projet est localisé sur la commune de FRANS, dans le département de l'Ain, en région Auvergne-Rhône-Alpes. La commune comptabilise 2 334 habitants (2016) et fait partie de la Communauté de communes Dombes-Saône vallée.

Le projet s'implante au Sud de la commune, au croisement entre la route départementale D904 et le chemin de Plumeret.

Les parcelles concernées par le projet de création d'un ensemble commercial sont référencées ZH 485, 492, 488, 486, 457, et présente une superficie totale de 23 102 m² (voir figure 2).

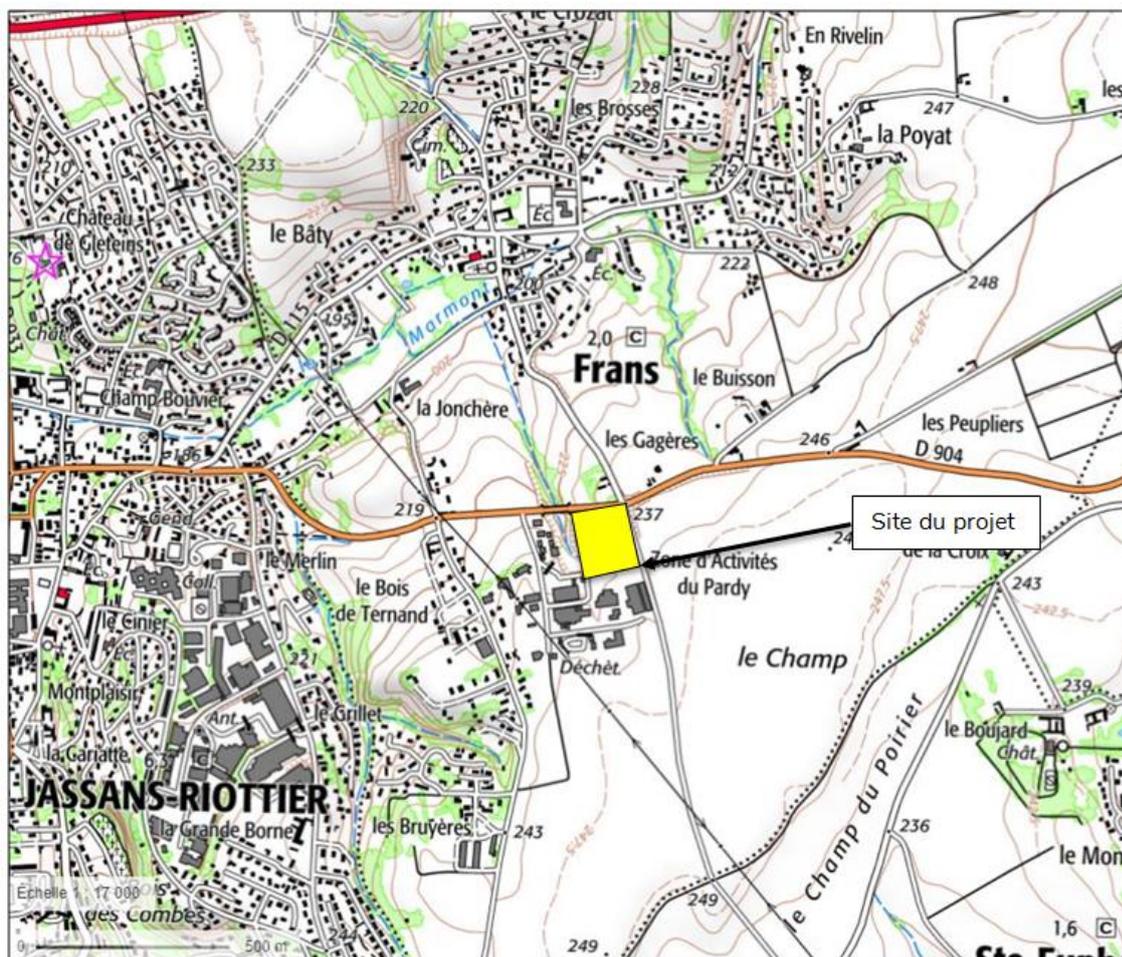


Figure 1 : Localisation du site sur fond cartographique de l'IGN 1/25 000ème



Figure 2 : Extrait du cadastre (Source : cadastre.gouv.fr)

La parcelle est actuellement occupée par d'anciens locaux industriels qui ne sont, au moment de la rédaction de ce dossier, plus exploités. Elle est entourée :

- Au Nord par des habitations,
- A l'Est par des zones agricoles,
- Au Sud par la zone d'activité du Pardy,
- A l'Ouest par des habitations.



Figure 3 : Présentation du site dans son environnement proche sur vue aérienne

4.2.NATURE ET OBJECTIFS DU PROJET

Cf.CERFA

Le plan masse du projet est joint en annexe 1.

5. SENSIBILITÉ ENVIRONNEMENTALE DE LA ZONE IMPLANTÉE ET IMPACTS DU PROJET

5.1. RESSOURCES

5.1.a. Ressource en eaux

Sources : Cartographies interactives de la DREAL Auvergne – Rhône-Alpes
Portail national d'accès aux données sur les eaux souterraines (www.ades.eaufrance.fr)
ARS Auvergne – Rhône-Alpes

Contexte hydrologique

Un cours d'eau intermittent borde la partie ouest du site en direction du nord, il se rejette dans le ruisseau « le Marmont » à 600 m au nord du site.



Figure 4 : Localisation des cours d'eau présents à proximité de la zone d'étude (Source : Géoportail)

Qualité des eaux superficielles

Une station de mesure de la qualité de la Saône se trouve à ST-BERNARD (le ruisseau le Marmont est en amont de la Saône).

Les données disponibles datent de 2008 à 2019 et la qualifie comme étant plutôt en bon état, sauf pour l'état chimique qui était qualifié de mauvais à cause d'une substance déclassante : Benzo(a)pyrène de 2008 à 2016. Il est aujourd'hui en bon état.

Le projet n'aura qu'un impact jugé négligeable sur la qualité des eaux superficielles à l'aval.

Années (1)	Bilan de l'oxygène	Température	Nutriments		Acidification	Polluants spécifiques	Invertébrés benthiques	Diatomées	Macrophytes	Poissons	Hydromorphologie	Pressions hydromorphologiques	ÉTAT ÉCOLOGIQUE	POTENTIEL ÉCOLOGIQUE	ÉTAT CHIMIQUE
			Nutriments N	Nutriments P											
2019	BE	MOY	BE	BE	BE	BE		MOY				Fort		MOY	BE
2018	TBE	MOY	BE	BE	BE	BE		MOY				Fort		MOY	BE
2017	TBE	BE	BE	BE	TBE	BE		MOY				Fort		MOY	BE
2016	TBE	TBE	BE	BE	TBE	BE		MOY				Fort		MOY	MAUV ⓘ
2015	BE	TBE	BE	BE	TBE	BE		MOY				Fort		MOY	MAUV ⓘ
2014	BE	BE	BE	BE	TBE	BE		MOY				Fort		MOY	MAUV ⓘ
2013	BE	TBE	BE	BE	TBE	BE		MOY				Fort		MOY	MAUV ⓘ
2012	BE	BE	BE	BE	TBE	BE		MOY				Fort		MOY	MAUV ⓘ
2011	BE	TBE	BE	BE	TBE	BE		MOY				Fort		MOY	MAUV ⓘ
2010	BE	TBE	BE	BE	TBE	BE		MOY				Fort		MOY	MAUV ⓘ
2009	BE	TBE	BE	BE	BE	BE		MOY				Fort		MOY	MAUV ⓘ
2008	BE	TBE	BE	BE	BE	BE		MOY				Fort		MOY	MAUV ⓘ

Tableau 1 : Etat des eaux superficielles

Contexte hydrogéologique

La commune est située sur la masse d'eau souterraine « Formations plioquaternaires et morainiques Dombes» (code FRDG177).

Qualité des eaux souterraines

La source Le Gourlas (code station : 06741X0134/SCE) est la station la plus proche du site permettant de connaître l'état des eaux de la masse d'eau souterraine FRDG177. Elle se trouve au nord du site, dans la commune de Fareins, qui est limitrophe de la ville de Frans, à environ 5 km du site.

Les données disponibles vont de 2008 à 2017 et qualifient la masse d'eau comme étant médiocre à cause des substances déclassantes pour l'état chimique suivante : Atrazine déséthyl, atrazine déséthyl déisopropyl, 2,6 Dichlorobenzamide.

Années	litrates	Pesticides	Métaux	Solvants chlorés	Autres	État chimique
2017	BE	MED		BE	BE	MED ⓘ
2016	BE	MED		BE	BE	MED ⓘ
2015	BE	MED		BE	BE	MED ⓘ
2014	BE	MED		BE	BE	MED ⓘ
2013	BE	MED		BE	BE	MED ⓘ
2012	BE	MED		BE	BE	MED ⓘ
2011	BE	MED		BE	BE	MED ⓘ
2010	BE	MED		BE	BE	MED ⓘ
2009	BE	MED			BE	MED ⓘ
2008	BE				BE	BE

Tableau 2 : Etat des eaux souterraines

Le projet n'aura aucun impact sur la qualité des eaux souterraines.

Usage des eaux souterraines

La consultation des services de l'Agence Régionale de Santé indique qu'il n'y a aucun captage d'eau potable sur la commune de Frans. Le plus proche se trouve à plus de 3 km au nord-ouest du site.

D'après les données du BRGM, aucun point d'eau n'est recensé dans un rayon de 1000 m autour du site. Les plus près se trouvent à environ 1200 m autour du site. Les principales caractéristiques sont renseignées dans le tableau ci-après :

Référence	Nature/usage	Profondeur (m)	Niveau d'eau mesuré par rapport au sol	Localisation par rapport au site
BSS001SBQ	Eau-individuelle	12,0 m	11 m, le 20 Août 1974	1,24 km au nord-est
BSS001SCDK	-	5,9 m	4,6 m, le 9 Août 1974	1,26 km au sud-est

Tableau 3 : Caractéristiques des points d'eau aux abords du site

Malgré l'absence de donnée à proximité du site, l'absence d'un périmètre de protection de captage d'eau à proximité du site, les eaux souterraines sont considérées comme peu vulnérables et sensibles. De plus, la station-service sera équipée d'un séparateur hydrocarbures afin de traiter les eaux pluviales au niveau des pistes et de l'aire de dépotage.

Alimentation en eau du site

L'alimentation en eau du site sera assurée par le réseau de distribution public. Un dispositif de protection contre les retours d'eau sera mis sur l'alimentation générale en eau. Il permettra d'éviter tout retour d'eau potentiellement polluée dans le réseau public.

Utilisation de l'eau

Le principal poste de consommation est l'alimentation en eau potable est pour l'usage des bâtiments commerciaux et le pôle service.

5.1.b. Matériaux

Source : Banque de données du Sous-Sol (<http://infoterre.brgm.fr>)

Le site de la parcelle est positionné à environ 237 m NGF d'altitude et présente un dénivelé avec une pente de 6% orientée du Sud vers le Nord. Le site sera peu remodelé et les mouvements de terre seront limités. En effet, le site est actuellement déjà modifié, terrassé et recouvert de remblais.

L'aménagement projeté occasionnera quelques déblais/remblais.

Le projet n'aura que peu d'impact sur les ressources. Des mesures d'évitement seront mises en place pour limiter les quelques impacts.

5.2. MILIEUX NATUREL

Sources : Géoportail
Cartographie Carmen

La figure 5 ci-dessous représente l'ensemble des zones naturelles inventoriées autour du site.

5.2.a. Natura 2000

CF. CERFA

5.2.b. ZNIEFF

CF. CERFA

5.2.c. Arrêté de protection des biotopes

Le site n'est pas situé au droit d'un arrêté de protection de biotope.

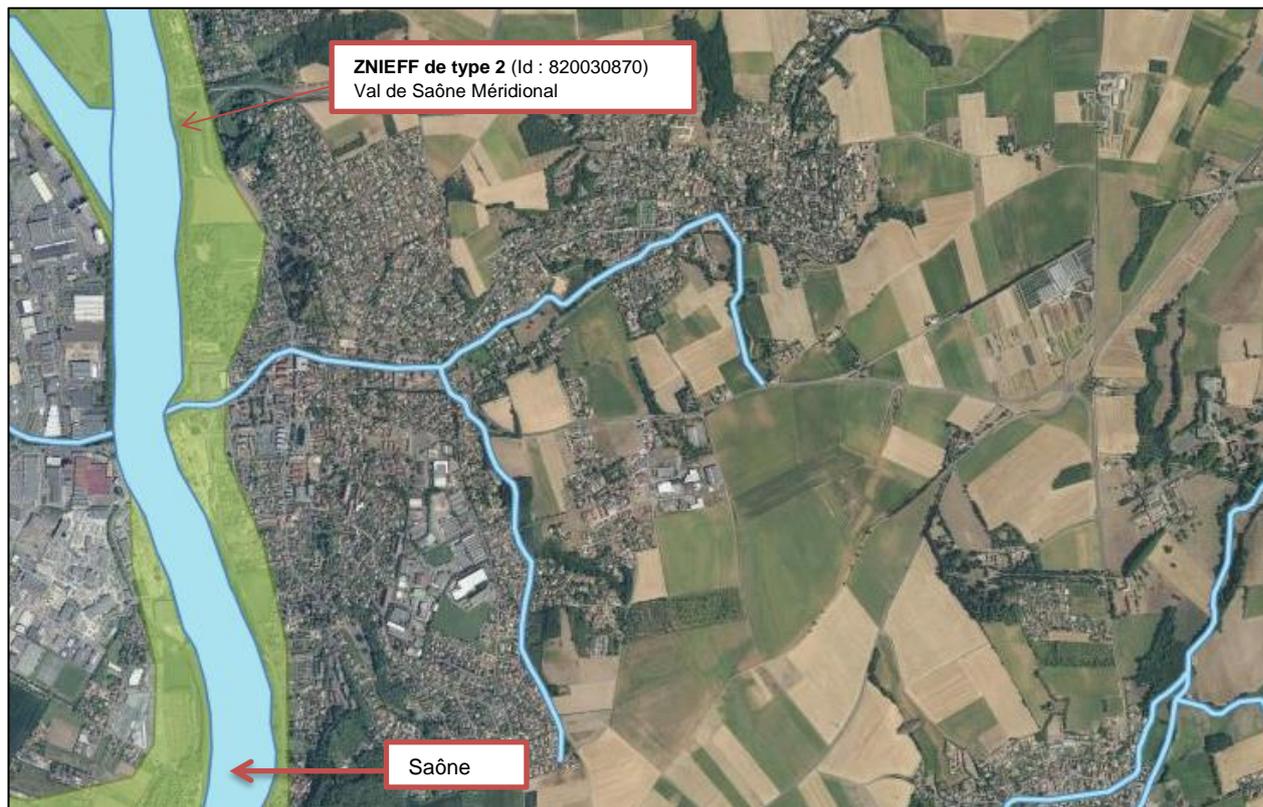


Figure 5 : Zone naturelles inventoriées autour du site (Source : Géoportail)

5.2.d. Zones humides

Le site du projet n'est pas situé dans une zone humide.

5.2.e. Sites classés, site inscrit

Le site n'est pas situé au droit d'un site inscrit ou classé.

Malgré la présence de plusieurs zones remarquables à proximité du site, on peut conclure que le projet n'aura pas d'impact sur ces zones étant donné l'éloignement, malgré la présence d'une station-service et d'une station de lavage.

5.3. RISQUES

5.3.a. Risques industriels et technologique

Données BASIAS – BASOL :

Source : <http://infoterre.brgm.fr>

Aucun site BASOL ne se trouve au droit du site.

Aucun établissement BASOL n'est présent dans un rayon de 500 m autour du site.

Aucun site BASIAS ne se trouve au droit du site.

Plusieurs sites BASIAS sont présents dans un rayon de 500 m autour du site.

Identifiant	Raison Sociale	Activités	Localisation
RHA0102978	EURODOCK	Traitement et revêtement des métaux	120 m Sud
RHA0102975	Daniel ROTHEVAL	Chaudronnerie, tonnellerie. Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques	176 m Nord-Est
RHA0102977	SMICTOM Saône Dombes	Collecte et stockage des déchets non dangereux dont les ordures ménagères	252 m Sud-Ouest
RHA0102972	M.Guy CHAMPALLE	Fabrication, transformation et/ou dépôt de matières plastiques de base + dépôt de liquides inflammables	420 m Sud-Ouest

Tableau 4 : Etablissements BASIAS à proximité

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement :

Source : <http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr>

D'après la base de données de l'inspection des installations classées, il existe trois installations classées sur la commune de Frans. Aucune au droit du site et aucune classée Seveso.

Plan de prévention des risques technologique

Source : <http://www.georisques.gouv.fr>

La commune de FRANS n'est pas concernée par un Plan de Prévention des Risques Technologiques.

5.3.b. Risques naturels

Plan de prévention des risques naturels prévisibles

La commune de Frans est concernée par un plan de prévention inondation, mais le site n'est pas compris dedans, cependant, une zone d'aléa fort est présent à moins de 200 m du site, le long de la bordure nord.

Retrait et gonflement des argiles

Source : <http://www.georisques.gouv.fr>

La commune de Frans n'est pas concernée par un Plan de prévention des risques liés au retrait gonflement des argiles.

Risques miniers

Source : <http://dpsm.brgm.fr>

La commune de Frans n'est pas concernée par les risques miniers.

Risque sismique

Source : <http://www.georisques.gouv.fr>

La commune de Frans se situe en zone de sismicité 2 (aléa faible).

5.3.c. Risques sanitaires

Sources : géorisque
Préfecture de l'Ain

**Il n'existe pas d'arrêté préfectoral relatif au risque termite et mэрule dans le département de l'Ain.
La commune de Frans est classée en catégorie 1 pour le radon.**

Le projet n'aura aucun impact concernant les risques.



5.4. NUISANCES

5.4.a. Liées aux trafics

Cf. CERFA.

5.4.b. Liées aux émissions sonores

Cf. CERFA

5.4.c. Liées aux odeurs

Cf. CERFA

5.4.d. Liées aux vibrations

Cf. CERFA

5.4.e. Liées aux émissions lumineuses

Cf. CERFA

Au vu des éléments décrits dans le CERFA, les impacts du projet sont qualifiés de faibles.

5.5. Emissions

5.5.a. Qualité de l'air et rejets atmosphériques

Cf. CERFA

5.5.b. Gestion des eaux pluviales

Le projet entrainera l'imperméabilisation des sols et l'augmentation des eaux ruisselées. Des mesures compensatoires seront mises en œuvre pour limiter l'impact quantitatif du projet sur le milieu naturel. Une majorité de place de parking perméables seront mise en place ainsi qu'un important volume de rétention de 750 m³. Un dossier Loi sur l'Eau sera également déposé pour ce projet.

Cf. CERFA

5.5.c. Effluent : gestion des eaux usées

Cf. CERFA

5.5.d. Gestion des déchets

Cf. CERFA

Les mesures mises en œuvre dans la gestion des déchets, des effluents et des eaux pluviales limitera les impacts du projet.

5.6. Patrimoine / Cadre de vie / Population

5.6.a. Patrimoine

Monuments historiques

Source : Base mérimée

Cf. CERFA

ZPPAUP

Source : <http://www.ain.gouv.fr/>

Cf. CERFA

5.6.b. Modifications des activités humaines / Usages du sol

Le projet ne modifiera que peu l'occupation des sols, malgré la présence d'une station-service, étant donné qu'il y avait déjà un ancien bâtiment industriel sur site. Il s'agira uniquement d'un usage commercial.

5.6.c. Impacts cumulés des projets

Sans objet

6. MESURES ET CARACTÉRISTIQUES DU PROJET DESTINÉ À ÉVITER OU RÉDUIRE LES EFFETS NÉGATIFS NOTABLES

La confrontation du projet d'aménagement avec l'analyse des enjeux environnementaux révèle que le projet :

- N'a pas d'effet sur les milieux naturels protégés ;
- N'a pas d'effet sur les zones humides ;
- N'a pas d'effet sur les eaux souterraines.

Peut avoir des effets sur :

- Les eaux superficielles du fait de l'augmentation des surfaces imperméabilisées.

Il engendrera peu de nuisances compte tenu de l'activité qui sera exercée et produira peu d'émission.

Durant la phase travaux, une charte « chantier propre » sera mise en place afin notamment d'encadrer les opérations bruyantes et de limiter les émissions polluantes (trafic lié à la livraison des engins de chantiers, des matériaux).

L'intégration urbaine prendra en compte les dispositions en matière d'aspect visuel, d'ornements paysagers et d'accessibilité. Des espaces verts seront conservés et des arbres seront plantés.

6.1. Mesures compensatoires concernant les eaux superficielles

De nombreuses études, dont celles du SETRA (février 2008) et du GRAIE (08/12/2004) indiquent aujourd'hui que les séparateurs à hydrocarbures ne sont pas à même de traiter les pollutions issues du ruissellement des eaux pluviales sur les parkings.

Ces études se basent sur de nombreuses analyses indiquant que les concentrations en hydrocarbures en entrée d'ouvrage sont très souvent inférieures à la limite de traitement indiquée par les constructeurs. De plus, les vitesses de coulements dans ces ouvrages sont souvent trop importantes pour permettre la décantation des particules polluantes.

Les rendements des séparateurs ont également été jugés très faibles voire négatifs pour certaines périodes pluvieuses (problématiques de relavage). Les conclusions de ces études démontrent donc l'inefficacité de ces systèmes dans le traitement des pollutions chroniques d'eaux pluviales ruisselant sur parkings/voiries.

En outre, les mêmes études indiquent que l'entretien et la maintenance opérée sur ces ouvrages génèrent plus de risques de pollution que s'ils étaient absents.

Pour ces raisons, de nombreuses agglomérations remettent aujourd'hui en cause l'implantation des séparateurs pour traiter les eaux pluviales de parkings.

Des demandes sont même expressément formulées pour que ces ouvrages ne soient pas mis en place de manière systématique (cf. Grand Lyon, Le Grand Toulouse, Communauté d'Agglomération GRAND LAC).

Aucun séparateur à hydrocarbures ne sera donc mis en place au droit des parkings.

6.2. Pollution accidentelle :

Dans l'objectif de prendre en compte une éventuelle pollution accidentelle sur la zone, les réseaux du site seront équipés :

- Dans le cas de mise en place d'une gestion des eaux pluviales via bassin de rétention, d'une vanne permettant le confinement des eaux contaminées dans les réseaux en amont de l'ouvrage de gestion.

Cela permettra de confiner la pollution dans les réseaux EP du site en attendant son évacuation.

7. AUTO-ÉVALUATION

En amont du projet de création d'une zone commerciale avec un parking situé sur la commune de Frans, le Maître d'Ouvrage souhaite réaliser un état des lieux environnemental du site afin de mieux maîtriser les enjeux associés.

Selon ses caractéristiques, le site visé est soumis à une procédure cas par cas au titre de la nomenclature annexée à l'article R122-2 du Code de l'Environnement pour la rubrique 41 « Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus ».

Au vu des différents éléments de l'étude :

- Le projet n'est pas concerné par des risques naturels ou technologiques,
- Le projet n'engendrera pas d'enjeux majeurs en termes d'environnement,
- Le projet engendrera peu d'impact supplémentaire,
- Des mesures d'évitement sont d'ores et déjà prévus pour la protection des eaux souterraines et superficielles.

De plus le projet prévoit la mise en place de panneaux photovoltaïques afin d'assurer l'autoconsommation du bâtiment en électricité.

Au vu des éléments ci-dessus nous ne pensons pas qu'une évaluation environnementale soit nécessaire.

8.ANNEXES

8.1. ANNEXE 1 : Photographies historiques





1932



1954





1960



1979



1980



1992



1993



1996



1999



2003



2005



2012

8.2. ANNEXE 2 – Plan de Masse



PARCELLE	SURFACE (m²)
ZH 485	259
ZH 492	186
ZH 488	4
ZH 486	769
ZH 457	21 884
Total	23 102

AIRES DE STATIONNEMENT			
Surface plancher du projet affectée au commerce	RDC ITM	4774 m²	
	ETAGE ITM	150 m²	
	Pole service	798 m²	
	TOTAL	5722 m²	
Emprise au sol max de l'aire de stationnement	SDP x 75% (coeff. d'allur = 0.75)	4291.5 m²	
MODE DE CALCUL - LOI ALLUR			
	Coefficient de pondération	Surface réelle	
		Surface prise en compte	
Places de stationnement imperméabilisées	1	xx m²	xx m²
Voies d'accès imperméabilisées (chaussée)	1	2945 m²	2945 m²
Cheminement piéton	1	139 m²	139 m²
Places perméables	0.5	2414 m²	1207 m²
Places dédiées à l'autopartage	0	xx m²	0
Places dédiées aux véhicules électriques ou hybrides	0	31 m²	0
Espaces paysagers en plein terre	0	251 m²	0
	TOTAL	5780 m²	4291 m²
de l'emprise au sol de l'aire de stationnement			
Surface prise en compte = surface d'emprise maximale autorisée			

89 RUE BELLECOMBE
93003 LIVRY
01 85 55 55
INFO@AXIS-MO.FR

Plan Masse
- PROJET -

APD

Projet

Construction d'un magasin INTERMARCHÉ et d'un pôle service

ZA au Pardy
01480 FRANS

Signataire

IMMO MOUSQUETAIRES

IMMOBILIERE EUROPEENNE
DES MOUSQUETAIRES
24, rue Auguste Chabrières
75015 PARIS

Maitre d'ouvrage

15-60-APD-A2-Plan masse PR 102

11/04/2019 Echelle : 1/500 Suivi par : CM

INDICE	DATE	MODIFICATION

Ce plan ne se substitue pas au plan d'exécution des entreprises.

H/L = 594 / 420 (0.25m²)